



PRIÈRE

DIX HEURES

M. CULLEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 205 — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*.

Il s'élève un débat.

M. CULLEN, M^{me} la ministre BLADY, M. PEDERSEN, M^{me} WIGHT et M. BRIESE interviennent. M^{me} la ministre MARCELINO (Logan) exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la Journée de sensibilisation à l'agriculture sera examinée le mardi 15 avril 2014.

M. CALDWELL présente la proposition suivante :

Proposition n° 8 : Services aux anciens combattants

Attendu :

que les Manitobains sont extrêmement reconnaissants envers les anciens combattants qui ont servi avec abnégation pour nous protéger au Canada et partout dans le monde;

que les hommes et les femmes qui ont servi dans les Forces armées canadiennes devraient pouvoir s'attendre à des services et à un soutien de la part du gouvernement fédéral;

que depuis 1979, le bureau de district des Affaires des anciens combattants situé à Brandon fournit aux anciens combattants et à leur famille l'accès à du personnel spécialisé dans le traitement des demandes, dans l'admissibilité aux services et dans l'aide en santé mentale;

que les bureaux de Service Canada ne peuvent gérer les besoins complexes des anciens combattants sans ressources supplémentaires;

que la décision récente prise par le gouvernement fédéral de fermer des bureaux de districts, à Brandon tant qu'ailleurs au Canada, compliquera l'accès des anciens combattants aux services dont ils dépendent;

que la crise en santé mentale à laquelle font face les soldats et les anciens combattants canadiens nécessite une augmentation des services plutôt que des coupures dans les programmes clés,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à revenir sur sa décision de fermer des bureaux de district des Affaires des anciens combattants;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement fédéral à aborder immédiatement la question de la crise en santé mentale qui touche les soldats et les anciens combattants canadiens en leur offrant davantage de services.

Il s'élève un débat.

MM. CALDWELL et HELWER, M^{me} CROTHERS, M. PIWNIUK, M^{me} WIGHT ainsi que M. EWASKO interviennent. M. FRIESEN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP et à rétablir le droit des Manitobains de voter dans le cadre d'un référendum portant sur toute hausse de cette taxe. (D. Patterson, B. Wiens, J. Wiebe et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (M. Stobert, M. Kaatz, P. Zanewich et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rétablir les services fournis aux collectivités touchées jusqu'à ce que des consultations publiques soient tenues et à trouver une solution de rechange afin de maintenir ou d'améliorer la qualité des services offerts dans la région. (M. Snedden, L. Morrell, M. Nicholson et autres)

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2014-2015 — Fonds des innovations de développement durable;

(Document parlementaire n^o 33)

Mardi 8 avril 2014

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2014-2015 — Conservation et Gestion des ressources hydriques.

(Document parlementaire n° 34)

M. le *ministre* SWAN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2014-2015 — Justice.

(Document parlementaire n° 35)

M. le *ministre* ALLUM dépose le rapport annuel de la Commission des finances des écoles publiques pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2013.

(Document parlementaire n° 36)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. FRIESEN et JHA, M^{me} STEFANSON ainsi que MM. PETERSEN et BRIESE font des déclarations de député.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 25 déposé le 18 mars 2014. Ainsi, le budget du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sera examiné cet après-midi à l'Assemblée.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID